

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE**Quelles aides pour les particuliers ?**

René Darbois : « Il faut savoir qu'une rénovation moyenne au niveau BBC revient entre 40 000 € et 50 000 € pour une maison individuelle en Lorraine ».

Photo Archives RL

À Metz, le logement privatif représente 42 % des émissions de gaz à effet de serre. Contre 3 % pour le parc public et 13 % pour les transports. Pour la Ville, améliorer son efficacité énergétique est une priorité. L'adjoint au maire René Darbois détaille les aides qu'elle entend apporter.

> En page 3

interview de René Darbois, adjoint au maire de Metz

Rénovation énergétique : quelles aides de la Ville ?

Le bâti pollue plus que les transports. Il faut rénover en masse, a annoncé le gouvernement. C'est une priorité, a dit la Ville de Metz. Dans les faits, les propriétaires sont bien seuls. Plus pour longtemps, promet l'adjoint René Darbois.

Parce que leur résidence, à Metz-Vallières, était une vraie passoire, 60 copropriétaires ont entrepris de gros travaux de rénovation énergétique (RL du 28 avril). Ce projet coûteux et complexe, ils l'ont mené seuls. À l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat) du Pays messin, les conseillers leur ont répondu qu'ils avaient « trop de travail pour s'occuper d'eux ».

Améliorer l'efficacité énergétique du parc privé, c'était l'une des priorités affichées par la Ville. Est-ce encore d'actualité ?

René DARBOIS, adjoint à l'énergie à Metz : « Si on est débordé, c'est qu'il y a de la demande : tant mieux ! Depuis 2008, la Ville a injecté 8 millions d'euros pour limiter la consommation des bâtiments publics. Mais le parc public, à Metz, ne représente que 3 % des émis-

sions de gaz à effet de serre contre 13 % pour les transports, 42 % pour le tertiaire et encore 42 % pour le logement privatif. Avec le privatif, on s'est dit qu'on avait un levier important à actionner. Mais c'est plus compliqué qu'avec le public où il a suffi de voter un budget. On a pris le temps de réfléchir. »

Concrètement, quelles aides apporterez-vous ?

« D'abord, le conseil – et on reparle ici de l'Alec, qui intervient pour Metz mais aussi pour toutes les communes du ScoTam [Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine, ndlr]. On fonctionne aujourd'hui avec un budget d'un peu moins de 200 000 € par an pour quatre salariés payés par les collectivités, les bailleurs sociaux ou encore GrDF et UEM. On va embaucher une cinquième personne et former un salarié spécialement à la rénova-

tion des copropriétés. On est aussi en train de mettre en place un guichet unique et une plateforme comme le préconise la loi sur la transition énergétique pour accompagner les particuliers tout au long de leur projet. »

Y aura-t-il un coup de pouce financier ?

« Oui, ça va être débattu au conseil municipal de Metz de juillet. On va demander un crédit qui, j'espère, sera voté. Une enveloppe globale dans le cadre du plan prévisionnel d'investissement sur cinq ans. Il faut savoir qu'une rénovation moyenne au niveau BBC revient entre 40 000 € et 50 000 € pour une maison individuelle en Lorraine. L'enveloppe ne couvrira, bien sûr, qu'une toute petite partie de ces sommes. Elle ne concernera que les Messins. »

Cinq salariés et un petit coup de pouce pour un tel enjeu, c'est suffisant ?

« J'aimerais qu'on me dise qu'on est des petits joueurs au conseil municipal ! Mais j'ai peur d'entendre l'inverse : Nos impôts pour une aide aux privés !. Si on fait le rien avec la COP 21 [conférence sur le climat à Paris, ndlr], ce n'est pas grand-chose ! Le climat va se réchauffer de 2°C d'ici 2040 quoiqu'on fasse ! Les climatosceptiques, comme Allègre, on ne les entend plus ! Ce sont nos enfants, ceux qu'on connaît, qui subiront ces changements. Comme l'a rappelé le climatologue Jean Jouzel, il faut penser global et agir local : c'est au niveau des communes qu'on peut faire quelque chose. Alors, si les aides qu'on met en place marchent bien, je reviendrai dans six mois, dans un an pour demander plus ! »

Propos recueillis par Céline KILLÉ.



René Darbois est adjoint à l'énergie à Metz : « J'espère qu'on me dira qu'on est des petits joueurs avec nos aides aux propriétaires. Mais j'ai peur que ce soit l'inverse, qu'on nous reproche d'utiliser les impôts pour aider des privés ». Photo Archives RL/Pascal BROCARD

Un parcours facilité

Rénover 500 000 logements par an d'ici 2017, c'est l'objectif du Plan de rénovation énergétique de l'habitat lancé en 2013 par Ségolène Royal.

« En Lorraine, le Schéma régional climat air énergie prévoit la rénovation de 20 000 à 25 000 logements, dont 3 000 sur le territoire que nous couvrons », signale Nicole Henne, directrice de l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat) du Pays messin.

Pour inciter les ménages à se lancer, puis pour les accompagner sur les volets techniques, administratifs et financiers tout au long de leur projet, l'Alec, avec l'aide de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et de la Région, va monter en puissance. Elle est en train de mettre en place une plateforme locale de rénovation énergétique qui associera les professionnels du bâtiment, les gestionnaires d'aides publiques, les organismes bancaires, la Chambre des métiers, etc.

Cibles prioritaires : les projets visant le niveau BBC, soit une consommation inférieure à 104 kWh/m²/an en Lorraine.

À partir de 2016, cette plateforme devrait permettre à l'Alec d'accompagner 300 dossiers de maisons individuelles et cinq nouveaux dossiers de copropriétés par an.

Contact :
Agence locale
de l'énergie
et du climat (Alec)
du Pays messin,
03 87 50 82 21.